



STAGES DE SECONDE : NE RIEN SE LAISSER IMPOSER

Pour maintenir l'illusion de lycées ouverts jusqu'en juillet, les élèves de Seconde se voient imposer un stage en entreprise sur les deux dernières semaines de juin.

Tous les acteurs du monde éducatif soulignent l'impossibilité pratique d'envoyer 550 000 élèves en entreprise en même temps faute tout simplement de places.

Les stages en entreprises sont de plus générateurs de fortes inégalités entre les élèves. Entre les familles disposant d'un réseau et celles à l'écart du tissu économique, les enfants ne bénéficient pas d'un accès à des stages de même intérêt, ce qui va à l'encontre des valeurs républicaines de l'école publique.

La possibilité offerte de remplacer le stage par un séjour à l'étranger, aux frais des familles, est également extrêmement choquante car toutes n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'étranger. Certains organismes de séjours linguistiques proposent déjà des offres d'« immersion linguistique et professionnelle » au tarif de 1000 euros !

De plus, en permettant de remplacer le stage en entreprise par le SNU, le gouvernement se rapproche toujours plus de l'obligation de ce dispositif que nous condamnons.

Toutes les conditions sont ainsi réunies pour creuser les inégalités sociales pourtant déjà si importantes. Les jeunes issues de familles socialement favorisées bénéficieront d'un réseau ou de moyens qui leur permettront de franchir l'obstacle sans problème.

Il ne restera aux naufragés du système que le SNU, dont la version scolaire masquée par le label « classe et lycée engagés » participe d'une conception éducative qui relève davantage de la mise au pas, plutôt que de l'éducation. « Libres d'obéir » sous uniforme ou dans le monde du travail, voilà le projet !

Le SNES-FSU appelle tous les personnels à refuser de participer à la mise en place des stages obligatoires de juin en Seconde, que ce soit pour leur préparation, leur suivi, ou leur prétendue « exploitation pédagogiques ». Nous n'avons pas à nous « mobiliser » pour un dispositif non seulement inutile mais nuisible.

CPE, professeur·es, Psy-EN, occupons-nous de faire uniquement nos métiers, d'accomplir nos missions, qui sont suffisamment exigeantes. Et surtout, rassurons les élèves et les familles plutôt que de contribuer à la pression pour trouver à tout prix un stage : non, on ne joue pas son avenir sur les deux dernières semaines de son année de Seconde.